Image not found or type unknown

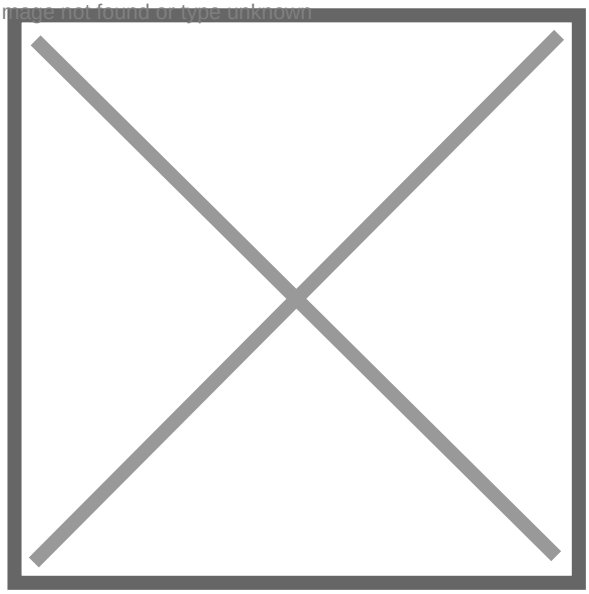

Location d'un bureau en travaux

Par **claudine**, le **23/06/2011** à **11:52**

Bonjour,

J'ai signé un bail dérogatoire pour un bureau au 1er juin. Le bureau n'étant pas terminé car c'est un immeuble en rénovation, le propriétaire m'a remis les clés le 10 juin.
Problème : les wc ne sont pas terminés (pas de cuvette, lavabo, les tuyaux sont à nu), et tout l'immeuble est en chantier, les communs qui mènent à mon bureau sont encombrés de briques, gravats, matériaux de construction, déchets. Le sol est arraché.
Je peux difficilement y faire venir des clients.
A la remise des clés, il était prévu que tout soit fini à la fin du mois, le bailleur ne m'a pas fait payer la 1ere semaine mais ça n'avance pas du tout.
Quels sont mes recours ?
Est-ce que je peux dénoncer le bail et le résilier ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés